



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-05-16

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Bassin de la Jonelière (samedi 16 mai)
Bassin de la motte rouge (dimanche 17 mai)

FAIT A SIGNALER : «Les Régataïades Internationales de Nantes»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2026-05-16

DATE : Le samedi 16 et le dimanche 17 mai 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'Université de Nantes Aviron organise le samedi 16 et le dimanche 17 mai 2026 de 9h00 à 18h00 une régata intitulée « Les Régataïades Internationales de Nantes » sur l'Erdre sur le bassin de la Jonelière, le samedi, puis sur le bassin de la motte rouge, le dimanche.

Les organisateurs de la manifestation communiqueront sur le canal 6 de la VHF.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 11 mai 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER